



COMMUNIQUÉ
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

L'AUTISME DOIT DEVENIR UNE PRIORITÉ DE SANTÉ PUBLIQUE

Montréal, le 1^{er} avril 2014 — À la suite des dernières recherches sur le taux de prévalence aux États-Unis, la Fédération québécoise de l'autisme réclame que le gouvernement fasse du trouble du spectre de l'autisme une priorité de santé publique. En effet, le 28 mars dernier, le CDC américain (Centre pour le contrôle et la prévention des maladies) a publié les données les plus récentes de l'évolution du taux de prévalence du trouble du spectre de l'autisme : le taux de prévalence a augmenté pour l'ensemble des sites surveillés aux États-Unis atteignant dans certaines régions un taux global de 2 %.

Le tsunami déclaré en janvier dernier par Mme Véronique Hivon, alors ministre déléguée aux Services sociaux, continue sa course. Il faut savoir qu'au cours de la dernière décennie, l'évolution du taux de prévalence chez nous s'est avérée similaire à l'évolution du taux de prévalence américain. Pour la Fédération, il importe d'agir sans tarder et d'anticiper les besoins futurs.

Pour expliquer le retard des dix dernières années à mettre en place une gamme de services spécialisés en autisme, le ministère de la Santé et des Services sociaux a déclaré qu'il ne pouvait s'attendre à une augmentation aussi importante du taux de prévalence. La situation est claire maintenant : il est temps qu'on cesse de voir l'autisme comme une clientèle émergente et qu'on en fasse une priorité.

- 30 -

Pour renseignements : Jo-Ann Lauzon
Fédération québécoise de l'autisme
514 270-7386 / direction@autisme.qc.ca
www.autisme.qc.ca

La Fédération québécoise de l'autisme est un regroupement provincial de plus de 75 organismes qui ont en commun les intérêts de la personne autiste et ceux de sa famille et de ses proches.